



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 octobre 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du 14 octobre 2010, et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le 19 octobre en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, maire.

Etaient présents : 13

M. Gérard ZIPPERT, maire, M. Claude HAULLER, M. Michel DIETRICH, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints, MMES et MM. Romain BURRUS, Annie MICHEL, Etienne ADLOFF, Jean-Marie GLEITZ, Anne-Marie BELENFANT, Maximilien ZAEPPFEL, Pierre LEVYCKYJ, Corinne HOFF, Myriam WINKLER

Absents excusés : 6

Mme Sabine LEISER qui donne procuration au Maire
M. Philippe SCHUHLER, qui donne procuration à Mme Christiane SCHEPPLER,
M. Guy JACOB, qui donne procuration à M. Claude HAULLER
M. Sébastien ROSSI, Pierre-Nicolas MERSIOL, Olivier KEMPF

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Secrétaire de séance : Mme Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Florence MEYER

Ordre du jour :

1	Approbation du Conseil Municipal du 15 septembre 2010.....	2
2	ONF - Programme des travaux 2011.....	2
3	ONF - approbation de l'assiette 2012.....	2
4	Travaux Maison des Compagnons - attribution du marché.....	3
5	Zone artisanale du Wasen - acquisition du lot n°8.....	4
6	Ecole de musique - Postes d'assistant d'enseignement artistique 2010/11.....	4
7	Ecole de musique - Instauration d'une nouvelle activité.....	5
8	Médailles.....	5
9	Archivage - convention avec le Centre de Gestion.....	6
10	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009.....	6
11	Fermages - changement de statut du GAEC KEMPF.....	6
12	Divers.....	6
a.	Droit de préemption.....	6
b.	Renégociation des prêts.....	7
c.	Formation du personnel technique.....	7
d.	Prochaines réunions.....	7
e.	Programme culturel.....	7

Le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour :

11. Fermages - changement de statut du GAEC KEMPF

A l'unanimité le Conseil approuve l'ajout de ce point.

1 Approbation du Conseil Municipal du 15 septembre 2010

Joint à l'invitation à la présente séance, le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 15 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2 ONF - Programme des travaux 2011

Vu l'état des travaux programmés en 2011 et l'état des coupes transmis par M. ZIRNHELD et M. PICOT, agents ONF, et leur présentation des chiffres au Conseil Municipal

Le Conseil Municipal après délibération et vote,

Forêt de plaine :

- approuve l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un **montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 35 850 € HT** pour un volume de 1 364 m³.
 - délègue le Maire pour les signer et pour approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal

- vote les crédits correspondants à ces programmes :
 - 18 824 € HT pour les travaux d'exploitation.
 - 15 355 € HT pour les travaux patrimoniaux :
 - 5 728,52 € HT de travaux d'investissement.
 - 9 626,58 € HT de travaux d'entretien.
 - soit : **34 179 € HT au total**

Forêt de Montagne :

- approuve l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un **montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 124 590 € HT** pour un volume de m³.
 - délègue le Maire pour les signer et pour approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal

- vote les crédits correspondants à ces programmes :
 - 79 783 HT pour les travaux d'exploitation.
 - 15 562 HT pour les travaux patrimoniaux :
 - 2 547,06 € HT de travaux d'investissement.
 - 13 015,34 € HT de travaux d'entretien.
 - **Soit : 95 345 € HT au total**

3 ONF - approbation de l'assiette 2012

M. le Maire fait part au Conseil municipal d'un courrier daté du 7 octobre 2010, émanant de l'ONF, agence de Schirmeck, portant sur l'approbation de l'état d'assiette 2012, qui conformément à l'article 12 de la charte de la forêt communale, prévoit que les propositions d'état d'assiette des forêts communales soient approuvées par délibération du Conseil Municipal.

Cet état d'assiette permet d'arrêter les parcelles qui devront être martelées au cours de la prochaine campagne de martelage, dans les forêts de plaine et de montagne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve l'Etat d'assiette 2012 de notre forêt communale et autorise M. le Maire à signer le document.

4 Travaux Maison des Compagnons - attribution du marché

Vu la consultation lancée le 10 juin 2010 en vue de la dévolution des travaux portant sur la rénovation extérieure et l'aménagement intérieur de la maison des Compagnons,

Vu l'avis de la Commission des marchés en procédure adaptée réunie le 29/06/2010 pour l'ouverture des plis et le 01/07/2010 pour l'attribution des lots,

- décide d'attribuer le marché comme suit :

Désignation du lot	Entreprise retenue	Montant H.T.
Lot 5 - Fourniture de peintures	ZIP	2 803,00
Lot 7 - Fourniture de terre cuite et carrelages	FORGIARINI	6 423,60
Lot 8 - Suppression d'un refend en colombage et renforcement de structure	sans suite	-----
Lot 9 - Menuiseries extérieures bois	VONDERSCHER	24 175,00

Le lot 8 sera réalisé par les Compagnons du devoir.

Pour mémoire récapitulatif du montant total des lots attribués :

Lot 1 : échafaudages	BURKART	9 700,00 €
Lot 2 : charpente, couverture, zinguerie	DUBOIS	20 385,95 €
Lot 3 : enduit à la chaux et pierre de taille	RAUSCHER	2 130,00 €
Lot 4 : matériaux d'isolation intérieure	XILIPAN	8 122,56 €
Lot 5 - Fourniture de peintures	ZIP	2 803,00 €
Lot 7 - Fourniture de terre cuite et carrelages	FORGIARINI	6 423,60 €
Lot 8 - Suppression d'un refend en colombage et renforcement de structure	sans suite	-
Lot 9 - Menuiseries extérieures bois	VONDERSCHER	24 175,00 €
Lot 10 : électricité	EHS	10 563,00 €
Lot 11 : plomberie, sanitaire, chauffage	METTENET	17 967,29 €
Lot 12 : escalier intérieur bois	GOETTELMANN	4 584,00 €
	TOTAL	106 854,40 €

Reste à attribuer : lot 6 - Fourniture de menuiserie intérieure bois et parquets massifs

- valide le plan de financement qui suit :

Réhabilitation de la Maison attenante à la tour d'Ebersheim

DEPENSES	en € HT
Travaux et fourniture	115 000,00
Maîtrise d'œuvre	18 000,00
Bureau SPS	1 254,00
Imprévus et divers (10%)	11 500,00
TOTAL	145 754,00

RECETTES

Subvention Conseil général 19 % ?	27 693,26
Autofinancement	118 060,74
TOTAL	145 754,00

- charge le Maire de solliciter l'aide du Conseil Général, pour la réhabilitation de la Maison des Compagnons, qui est prévue au Contrat de Territoire, de solliciter une aide auprès de la région Alsace au titre de l'OTI que la Commune à l'intention d'installer dans le même immeuble et de solliciter une aide éventuelle de la Fondation du patrimoine

5 Zone artisanale du Wasen - acquisition du lot n° 8

Le Conseil Municipal, sur le rapport du 1^{er} Adjoint au Maire et après en avoir délibéré, Vu la demande ferme en date du 20 septembre 2010 de la part de l'intéressé, Décide à l'unanimité de vendre, au prix de 2 400 (deux mille quatre cents) euros hors taxe, à la SCI ADRIENLEO, représentée par M. et Mme Christophe HERRBACH, le lot n° 8 de la zone artisanale du Wasen, lot cadastré section 8, parcelle n° 300/224, d'une contenance de 20,79 ares. Le Maire est autorisé à signer l'acte notarié à intervenir.

Le maire souhaite que pour 2011, les ventes des terrains réservés soient actés.

6 Ecole de musique - Postes d'assistant d'enseignement artistique 2010/11

Considérant les inscriptions à l'école de musique municipale pour l'année scolaire 2010/11 et le besoin d'enseignement artistique en résultant,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide la création en contrat à durée déterminée du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011 des postes d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet ci-dessous, rémunérés au 1^{er} échelon du grade, IB 314, IM 303 :

Poste n°	Coefficient de rémunération en 20 ^{ème}	Nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire	Type d'instrument ou de cours dispensé
1	1,85	3	Formation musicale
2	2,77	4,5	Violon + piano
3	0,92	1,5	Saxophone et clarinette, Orchestre Junior
4	3,69	6	Flûte à bec, formation musicale
5	4,92	8	Guitare sèche et électrique
6	0,62	1	Trompette
7	0,62	1	Formation musicale
8	1,54	2,5	Synthétiseur, piano
9	0,92	1,5	Batterie
10	1,23	2	Eveil Musical et Flûte traversière

Pour information : coordonnées des professeurs intervenants

<u>Nom - prénoms - Adresse :</u>	<u>Téléphone</u>	<u>Discipline</u>
Melle ZINK Lisa 2 Rue René Cassin 67150 ERSTEIN	03 88 98 26 20 06 10 70 29 63	Eveil Musical et Flûte traversière
M. HOFERT Jean-Marc 14, rue du Général de Gaulle 67650 DAMBACH-LA-VILLE	06 72 60 18 93	Violon + piano
Mme. LERAT Solveig 7, rue du Maennelstein - 67140 HEILIGENSTEIN	06 89 39 57 36	Flûte à bec, formation musicale
M. SCHMIDT Nicolas 25 rue Sleidan -		

67000 STRASBOURG	06 03 37 40 99	Batterie
M.SCHAAL Jean-Yves 14, rue de la Grotte - 67870 GRIESHEIM	03 88 38 56 83 06 32 96 32 27	Trompette
M. SCHIHA Bernard 67230 SERMERSHEIM 11,rue de la Chapelle -	03 88 74 27 45	Synthétiseur, piano
M. MOTYKA Gontran 100A, route des Romains - 67200 STRASBOURG	06 09 56 40 09	Guitare sèche et électrique
M. ARLT Guy 93, rue du Beau Site - 67220 FOUCHY	06 62 40 62 94	Formation musicale
M. HUFFLING Jean-Claude 2, rue des Vosges - 67650 DAMBACH-LA-VILLE	03 88 92 45 25 06 87 07 23 35	Saxophone et clarinette, Orchestre Junior
Mme Myriam WINKLER		Chorale
Directeur : M. SCHALK Frédéric Rue Clémenceau 67650 DAMBACH-LA-VILLE	03 88 92 64 14 06 73 75 06 57	Formation musicale

7 Ecole de musique - Instauration d'une nouvelle activité

Le Conseil Municipal,

Décide,

- de rattacher l'activité chorale des enfants à l'école de musique
- de prévoir la gratuité de l'activité pour l'année scolaire 2010/2011

Prend acte du fait que l'enseignement de la discipline sera assuré par un enseignant bénévole, Myriam WINKLER, membre du Conseil municipal qui est vivement remerciée par le maire et ses collègues du Conseil Municipal.

8 Médailles

Considérant l'usage communal de récompenser les employés communaux médaillés du travail, en complément de la prime versée par le CNAS (Centre National d'Action Sociale),

Considérant les années de services effectués pour le compte de la commune par les agents Michel WETZSTEIN, Christophe FIMBEL et Christiane FUNFSCHILLING (dossier en cours),

Vu les médailles (argent : 20 ans, vermeil : 30 ans et or : 35 ans) et les diplômes délivrés par le Préfet du Bas-Rhin,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ♦ Décide l'attribution des primes suivantes :

<i>Agent</i>	<i>Grade</i>	<i>Médaille</i>	<i>Montant prime</i>
M. WETZSTEIN	agent de maîtrise	vermeil	185 €
C. FUNFSCHILLING	adjoint technique	vermeil	185 €
C. FIMBEL	adjoint techn. Ppal	argent	175 €

- ♦ Décide dorénavant de verser pour chaque agent médaillé du travail, l'équivalent de la prime versée par le CNAS - (actuellement 20 ans : 170 € - 30 ans : 185 € - 35 ans : 245 €)

9 Archivage - convention avec le Centre de Gestion

Le Conseil municipal,

Autorise le Maire à signer une convention avec le CDG 67 de mise à disposition de personnel pour la réalisation de la mission archivage dans nos locaux.

L'intervention du personnel du centre de gestion, sera facturée 230,00 € par jour ouvré.

10 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009

Le Maire rappelle l'obligation faite au SMICTOM d'établir un rapport annuel de ses activités. Ce rapport doit être porté à la connaissance des organes délibérants des communes desservie par le SMICTOM.

L'ensemble des conseillers a été destinataire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009 lors de la séance du 15/09/10.

L'adjointe au Maire, Christiane SCHEPPLER, et déléguée au SMICTOM profite de l'occasion pour rappeler que la facturation des ordures ménagères a été revue en fonction du volume des bacs gris, la facture des ordures ménagères de la Commune sera donc très certainement en forte hausse pour l'année 2010.

Elle demande à ce qu'un bilan sur le coût et sur l'utilisation des bacs de tri dans la Commune soit rapidement effectué, ce pour vérifier si la contenance des bacs n'est pas surévaluée.

11 Fermages - changement de statut du GAEC KEMPF

Vu la lettre d'information du 13/04/2010, de M. Philippe KEMPF du 13 avril 2010, qui nous informe du changement de raison sociale du GAEC KEMPF pour l'EARL KEMPF ;

Le Conseil Municipal,

décide de lui facturer les fermages qui suivent au nom de l'EARL KEMPF, la durée et le montant des fermages restant inchangés :

section 10 - parcelle 29 - 9,67 Ha
section 10 - parcelle 247/30 - 36,16 Ha
section 10 - parcelle 30 - 33,59 Ha
section 10 - parcelle 31 - 13,52 Ha
section 10 - parcelle 248/30 - 42,66 Ha

section 8 - parcelle 223 - 140,43 Ha
section 8 - parcelle 222 - 8,53 Ha
section 8 - parcelle 221 - 71,84 Ha
section 8 - parcelle 220 - 32,67 Ha
section 8 - parcelle 219 - 21,34 Ha

section 10 - parcelle 260 - 16,42 Ha
section 10 - parcelle 261 - 48,12 Ha

section 38 lot 2 - Bruckenlach - 102 Ha

12 Divers

a. Droit de préemption

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption lors des ventes suivantes :

- Les conjoints CLOG à M. et Mme GISSELBRECHT pour la parcelle sise section 15 n°10 d'une superficie de 3,54 ares
- Paula DA NEVES et Hervé ANGSTHELM à M. Antoine POULAIN pour les lots 1 et 3 de l'immeuble bâti sis section 18 n°299 de 212 m²
- Foyer de la jeunesse Charles FREY à la CDC du Bernstein et de l'Ungersberg pour la parcelle sise section 37 n°126 de 2ha08a07ca, au lieu-dit suppenmatten
- Silber Hubert à la CDC du Bernstein et de l'Ungersberg pour la parcelle sise section 37 n°128-129-130, respectivement d'une superficie de 36.16, 13.71 et 32.31 ares, au lieu-dit suppenmatten
- Fernand et Irma HUSS à la CDC du Bernstein et de l'Ungersberg pour la parcelle sise section 37 n°211/13 et 213/14 au lieu-dit Matschel d'une superficie respective de 12,45 ares et de 279,03 ares
- Simone RITTY à la CDC du Bernstein et de l'Ungersberg pour la parcelle sise section 37 n°64 au lieu-dit Reyergarten d'une superficie de 125,75 ares

b. Renégociation des prêts

Vu la conjoncture actuelle avec des taux très bas, et le concours de M. Etienne ADLOFF, une démarche a été entreprise pour la renégociation des conditions de nos prêts auprès de différents organismes bancaires.

c. Formation du personnel technique

Deux agents du service technique entreprennent actuellement une formation pour obtenir l'habilitation électrique B1 et B2 permettant d'intervenir sur le réseau (changement de lampes d'éclairage public).

d. Prochaines réunions

Commission administrative : 09/11/2010 à 19 H

Conseil Municipal : 16/11/2010 à 19 H

e. Programme culturel

La conseillère municipale, et Présidente du Comité d'Animation, Annie MICHEL annonce le programme des prochaines festivités qui auront lieu à Dambach-La-Ville :

- Mercredi 3 novembre - Lancement du CD des Copains d'Accords (soirée privée) 20h30 Laube Salle - Th. Bader
- Samedi 6 novembre - Projection « L'Interrupteur » - 20h30 La Laube - Salle Th. Bader
- Samedi 27 novembre - Concert Centr'Als Brass Band - 20h30 Église St Etienne - Concert avec plateau au profit de la réfection de la Chapelle Notre Dame
- Samedi 18 et dimanche 19 décembre - Concerts de Noël

La séance est levée à 20H45.

La secrétaire de séance,
Christiane SCHEPPLER

Le président de séance,
Gérard ZIPPERT :